

JUDICIMES AVOCATS

105 rue de l'Arve,
74300 Cluses

04 50 98 93 26
contact@judicimes.fr
www.judicimes.fr

Claire LERAT

Avocat associé

Droit de la famille et
de son patrimoine &
droit immobilier

Jonathan HUDRY

Avocat associé

Droit pénal &
droit civil général

VENTES AUX ENCHERES

Pièces à fournir

(Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée et lorsqu'ils sont complets. Une fois chaque avocat du cabinet en possession d'un dossier complet pour une vente, il n'est plus possible de représenter de nouveaux acquéreurs pour la vente concernée)

1. UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE PIECE D'IDENTITE

Et de celle de votre épouse si vous souhaitez acquérir le bien ensemble et/ou si vous êtes mariés.

2. PHOTOCOPIE DU LIVRET DE FAMILLE

Si vous êtes mariés.

3. PHOTOCOPIE DE VOTRE CONTRAT DE MARIAGE

S'il en existe un.

4. UN POUVOIR POUR ENCHERIR COMPLETE ET SIGNE *(dont modèle ci-joint)*

Dans lequel vous mentionnez le montant maximal de votre enchère.

Merci de remplir UN SEUL POUVOIR pour tous, en cas de pluralité d'acquéreurs (*attention, CHACUN des acquéreurs doit néanmoins signer et reporter la mention « Bon pour enchérir » en bas du document*).

5. UNE ATTESTATION SUR L'HONNEUR COMPLETEE ET SIGNEE *(dont modèle ci-joint)*

Merci de bien vouloir m'adresser :

- Pour les personnes physiques : une Attestation « Personne physique » pour CHACUN des acquéreurs.
- Pour les personnes morales : une Attestation « Personne morale » pour CHAQUE personne apparaissant sur le Kbis de la société dans la section « GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES ».



6. UNE LETTRE D'ENGAGEMENT DE VOTRE BANQUE

Attestant qu'elle est prête à vous suivre pour l'acquisition du bien immobilier jusqu'au montant des enchères que vous voulez porter, outre frais. Cette lettre d'engagement n'est pas une caution bancaire mais l'engagement de la banque de vous suivre sur l'acquisition projetée et le cas échéant de paiement à première demande.

7. UN EXTRAIT KBIS DE MOINS DE 6 MOIS

Si vous souhaitez acquérir par l'intermédiaire de l'une de vos Sociétés.

8. UN JUSTIFICATIF DE VOTRE QUALITE DE MARCHAND DE BIENS

Si vous même ou votre Société êtes marchand de biens, et souhaitez acquérir le bien sous cette qualité.

9. UN CHEQUE DE BANQUE DE 10% DU MONTANT DE LA MISE A PRIX

Chèque libellé à l'ordre de la : « **CAISSE SEQUESTRE ET ADJUDICATIONS** »
Avec un minimum de 3.000 Euros (*si 10% de la mise à prix donne un montant inférieur à 3.000 euros, établir un chèque de banque de 3.000 euros*).

10. UN CHEQUE « CLASSIQUE » EN REGLEMENT DES FRAIS PREALABLES

Libellé à l'ordre de la : « **CARPA** »
Représentant le montant des frais préalables (*ce montant étant communiqué que le jour de l'audience, il convient de me faire parvenir, pour la constitution du dossier, la photocopie d'un chèque « en blanc », à l'ordre de la CARPA.*
Ensuite, le montant définitif des frais préalables vous sera communiqué, et vous me remettrez soit à l'audience si vous êtes présent, soit avant l'audience, l'original du chèque avec le montant correspondant)

11. UN CHEQUE « CLASSIQUE » EN REGLEMENT DES HONORAIRES DE CONSTITUTION DU DOSSIER ET DE REPRESENTATION A L'AUDIENCE D'ADJUDICATION

D'un montant de 200 Euros HT, soit 240 Euros TTC
Libellé à l'ordre de : « **JUDI'CIMES AVOCATS** ».



Ces documents sont à nous retourner le plus rapidement possible, minimum **une semaine avant l'audience**, afin de préparer dans les meilleures conditions votre dossier.

Je vous remercie donc de bien vouloir m'adresser la photocopie de TOUS les documents demandés, y compris les chèques, le plus rapidement possible (par mail, ou courrier si mail impossible).

Ensuite, les originaux pourront soit m'être envoyé par la poste quelques jours avant l'audience ; soit m'être remis à l'audience (en accord avec l'avocat qui suivra votre dossier)

